

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Atelier d'architecture Acte architectes SA en liquidation, Lausanne***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 30.04.2001*
4. *Echéance de préavis des créances: **03.11.2003***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: A. Andenmatten, liquidateur, rue du Scex 16, cp, 1951 Sion*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée.*

G. Andenmatten Architecte SIA dipl. EPFL
1095 Lutry

(01198482)